

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Le **vendredi 21 janvier 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	14/01/2011
Affichage	14/01/2011

Etaient Présents : POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

Etaient Représentés :

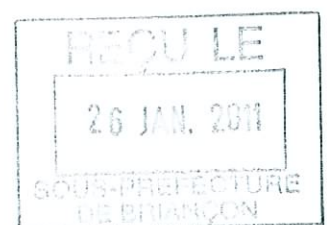
CIRIO Raymond pouvoir à JALADE Jacques
 MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard
 NICOLOSO Alain pouvoir à POYAU Aurélie
 PEYTHIEU Eric pouvoir à DJEFFAL Mohamed
 ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe
 SIMOND Stéphane pouvoir à ROUBAUD Sabin
 ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian

THEME : **AFF. SCOL. 1**

OBJET : **DEMANDE** **DE**
SUBVENTION **ECOLE** **DE** **ST**
BLAISE : **CLASSE** **DE**
DECOUVERTE

Absents-Excusés : CIRIO Raymond, MARCADET Didier, NICOLOSO Alain, PEYTHIEU Eric, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Catherine GUIGLI

L'Ecole de Saint-Blaise organise une classe de découverte à Vassieux-en-Vercors, pour les élèves des classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, *du 23 au 27 mai 2011.*

Les classes sont composées de 39 élèves.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
		Commune	800,00 €
39 élèves	7 244,00 €	Conseil Général	500,00 €
		Coopérative scolaire	700,00 €
		Participation familles	3 315,00 €
		Association parents	1 929,00 €
Total	7 244,00 €	Total	7 244,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver ce plan de financement et d'autoriser le Maire à solliciter une aide la plus élevée possible auprès du Conseil Général.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 25 JAN. 2011

PUBLIÉ LE 25 JAN. 2011

NOTIFIÉ LE